

Annonce de cotation

CREALOGIX passe dans le Domestic Standard de SIX Swiss Exchange

L'action nominative de CREALOGIX Holding SA, domiciliée à Zurich, sera négociée à partir du 30 décembre 2009 dans le Domestic Standard de SIX Swiss Exchange. Le dernier jour de cotation dans le Main Standard est le 29 décembre 2009. Le changement de standard (changement de segment) est lié au passage du standard de comptabilité utilisé IFRS (International Financial Reporting Standards) à Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes) et il repose sur la directive relative à la présentation des comptes (art. 6 DPC).

Société et domicile de l'émetteur	CREALOGIX Holding SA, Baslerstrasse 60, 8048 Zurich
Bourse	SIX Swiss Exchange
Genre de titre, devise du courtage	Action nominative / CHF
Numéro de valeur, symbole, ISIN	1'111'570 / CLXN / CH0011115703
Fraction et montant nominal	1 070 000 actions nominatives d'un montant nominal de CHF 8.00 par action
Premier jour de courtage au Domestic Standard	30 décembre 2009
Dernier jour de courtage au Main Standard	29 décembre 2009
Indication	Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a du code des obligations.

Zurich, le 30 décembre 2009

Pour toutes informations complémentaires

CREALOGIX Holding SA

Jürg Hässig

CFO

Tél. +41 58 404 80 00

juerg.haessig@crealogix.com

CREALOGIX Holding SA

Baslerstrasse 60, case postale 112

8066 Zurich

Tél. +41 58 404 80 00

www.crealogix.com